



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

GE

1. **Débitrice: Tacchini Chauffage SA**, Chemin des Pontets 23,  
1212 Grand-Lancy
2. **Durée du sursis concordataire:** 6 mois jusqu'au 30.04.2015
3. **Remarques:** Par jugement JTPI/14588/14 du 18.11.2014, le  
Tribunal de première instance de la République et Canton de  
Genève a octroyé à Tacchini Chauffage SA un sursis concordat-  
taire définitif (art. 294 LP) jusqu'au 30.04.2015 et nommé Me  
Olivier Hari en qualité de commissaire au sursis.  
Les créanciers sont priés d'annoncer leur(s) créance(s) et de  
fournir tout moyen de preuve au commissaire au sursis, c/o  
Schellenberg Wittmer SA, rue des Alpes 15bis, CP 2088, 1211  
Genève 1, dans un délai d'un mois dès la présente publication,  
sous peine d'être exclus des délibérations relatives au concor-  
dat (art. 300 al. 1 LP). Date valeur: 28.07.2014 (date d'octroi  
du sursis concordataire provisoire). Les titulaires de droits de  
gage et toutes personnes ayant des revendications à faire va-  
loir, ou qui détiennent des biens du débiteur, sont priés de  
s'annoncer dans le même délai.  
L'assemblée des créanciers sera convoquée ultérieurement.

Schellenberg Wittmer SA  
1211 Genève 1

01842047

